



Communiqué de Presse

A Thionville, le 15 février 2021

C'EST NOUVEAU ! DÉCLARATIONS DE NAISSANCE À L'HÔPITAL BEL AIR



A compter du 17 février 2021, le service Déclaration de Naissance est transféré au sein du Pôle "Femme Mère-Enfant" de la nouvelle maternité de l'Hôpital Bel Air :

HÔPITAL BEL AIR

Hall d'entrée du Pôle « Femme Mère-Enfant »

Guichet État Civil

1-3 rue du Friscaty

57100 Thionville

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h à 15h

Tél : 03 82 55 84 51 ou 03 82 82 25 82

thionville.fr

Rappel :

- Le déclarant peut être le père, la mère ou toute autre personne ayant assisté à l'accouchement ou chez qui l'accouchement a eu lieu.
- Dans les 5 jours suivant l'accouchement.

CONTACTS PRESSE

Virginie Del Percio & Frédéric Hellich, tél : 06 87 28 85 12
presse@mairie-thionville.fr • thionville.fr